

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

(Franc de Port.)

6me année.

Sainte Anne de la Pocatière, 2 septembre 1867.

Numéro 21

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.

Empruntons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PLANTES A FOURRAGE.

DES PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DE CULTURE SPÉCIALEMENT
APPLICABLES AUX PRAIRIES LÉGUMINEUSES.

(Suite.)

Nous avons dit dans notre dernière causerie, en parlant de la quantité de semence, que si le semis se fait avec économie, les plantes deviennent grandes, grosses et vigoureuses; que s'il a été fait avec prodigalité, les tiges sont déliées, tendres et moins élevées; mais, comme elles sont nombreuses, elles gagnent en quelque sorte d'un côté ce qu'elles perdent de l'autre. Maintenant nous allons faire connaître un autre avantage important: les plantes quand elles sont fortes étouffent, dès la première année, les mauvaises herbes qui leur disputent le terrain; elles rendent inutiles les sarclages si dispendieux et quelquefois même si nuisibles aux herbages nouvellement sortis de terre. L'un des plus grands fléaux pour les prairies artificielles, surtout pour le trèfle et la luzerne, c'est la sécheresse; quand les tiges sont serrées elles se défendent contre elle; elles dérobent le sol qu'elles recouvrent à l'action de la chaleur du soleil et s'opposent à l'évaporation de l'humidité qu'il contient. Une autre considération qui ne paraît pas moins importante, et que nous tirons de la constitution même de ces plantes, c'est qu'étant très serrées, leurs tiges sont bien moins difficiles à sécher, et quoique nous n'ayons pas été à même de faire cette comparaison, nous sommes persuadé qu'une récolte de trèfle qui aura été semée dru, sera sèche bien avant que celle dont les tiges seront claires semées. On objecte que les prairies semées trop dru ont une durée bien moins longue que les autres. Cela nous paraît vrai, mais c'est cette circonstance qui doit déterminer beaucoup d'agriculteurs à ne pas épargner la semence; car ils ont toujours hâte de retirer de la terre le fruit de leurs avances; si elle donnent moins

longtemps, elle donne des revenus plus considérables. Cependant, il faut avouer que l'excès en cette matière a ses inconvénients, comme en toute autre. N'en eut-il d'autre que d'occasionner une dépense inutile, ce serait déjà beaucoup. On peut admettre comme principe général, que les plantes vivaces doivent être moins serrées que les plantes annuelles, et qu'elles doivent l'être d'autant moins qu'elles sont plus vivaces. On doit encore observer, que la nature du sol, la quantité d'engrais qu'il a reçue, le temps de l'ensemencement, la température atmosphérique et bien d'autres circonstances, doivent apporter des variations dans le choix de la quantité. Nous nous bornerons à indiquer, en parlant de chaque espèce en particulier, quelles sont, dans quelques circonstances, les proportions de semences qui nous semblent convenables.

La préparation du terrain n'offre aucune particularité, sinon que l'épaisseur de terre végétale qui suffit, à la rigueur, aux céréales, est insuffisante pour les fourrages vivaces dont les longues racines, comme celles de la luzerne, pivotent profondément. Un champ défoncé à la profondeur de douze pouces et plus donne naissance à des herbages d'une végétation plus belle, plus productive dès les premières années, et chose moins facile à expliquer, plus durable qu'un champ de même nature labouré seulement à 6 ou 7 pouces.

On demande souvent s'il est mieux de semer la graine de fourrage seule ou en même temps que les céréales. Pour le trèfle et les autres légumineuses, la pratique a sanctionné la seconde méthode qui est devenue générale. Mais il n'en est pas tout-à-fait de même de la luzerne, du sain-foin, etc. Un pareil mélange est nuisible aux plantes de longue durée.

Les semis d'automne, faits immédiatement sur ceux de céréales de la même saison, dont l'usage est peu répandu, n'exigent qu'un léger hersage, ou, selon les circonstances, un roulage de plus. Souvent même on confie à la première pluie le soin de recouvrir les graines de fourrages. — Les semis de printemps sur

céréales sont dans le même cas. On juge quelquefois prudent de ne répandre les semences herbagères que lorsque la céréale est levée et déjà un peu forte, dans la crainte que la croissance trop rapide de la légumineuse ne nuise à ses produits, comme il n'est pas sans exemple que cela soit arrivé dans les terres très-favorables à la végétation du trèfle ; mais la manière de couvrir la graine n'est pas pour cela changée. — Enfin, le semis du printemps sur un blé d'automne, n'exige pas non plus habituellement autre chose qu'un hersage, du reste assez profitable à la récolte du grain, pour que les frais qu'il entraîne soient amplement couverts par l'augmentation de produit.

Dans toutes ces circonstances, on voit que les frais de culture de la céréale ne sont vraiment augmentés que du prix d'acquisition des graines de prairie ; tandis que si cette dernière devait être semée seule, elle exigerait la plupart du temps, les mêmes travaux de préparation que le blé lui-même. Certes, une telle considération est importante. Reste donc à savoir si le semis simultané devra nuire plus tard à l'une des deux récoltes, et si dans le cas où il en serait ainsi, il pourra nuire au point de balancer en perte le bénéfice notable que procurent la diminution des frais de main-d'œuvre et le produit de la moisson. Or il peut arriver que la première question soit parfois résolue affirmativement, mais je doute qu'il en puisse jamais être ainsi de la seconde. — Peut-être la légumineuse répandue sur un blé ne lèvera pas aussi complètement, ne se développera pas aussi vite que si elle eut été semée seule ; mais les bons cultivateurs savent qu'en prenant les précautions convenables, on peut obtenir une prairie suffisamment touffue, après une récolte très lucrative de grain, et si la première coupe est retardée, ils s'en consolent facilement par les bons résultats obtenus.

Un autre moyen de faciliter la réussite des prairies légumineuses, tant dans les céréales du printemps que dans celles de l'automne, est le plâtrage au moment de la semaille.

On doit la connaissance des avantages de cette pratique à l'un des hommes de France qui possèdent à la fois, le plus d'instruction pratique sur l'art agricole, et les plus vastes connaissances en agronomie et en économie politique, à M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt. Nous considérons cette pratique comme un des moyens les plus certains d'assurer la réussite d'une récolte de trèfle ou de luzerne. On répand un minot et demi de plâtre par arpent, en même temps qu'on sème la prairie artificielle ; c'est-à-dire la moitié seulement de ce qu'on met ordinairement sur un trèfle à sa seconde année, et au printemps suivant, on en répand encore une même quantité, si la récolte paraît en avoir besoin. Le plâtre, employé avant la germination des graines, produit des effets tellement énergiques, qu'il est bon de prendre quelques précautions pour empêcher que le trèfle nuise trop considérablement, par la vigueur de sa végétation, à la céréale à laquelle on l'associe.

L'amendement ou plutôt le stimulant par excellence pour les légumineuses est donc le plâtre. Du reste, tous les engrais dont nous avons parlé dans la section précédente, peuvent être employés avec un égal succès sur les herbages de diverses sortes.

Lorsque les prairies légumineuses sont semées assez épaisses, il

est rare que les mauvaises herbes prennent le dessus. Il faut qu'elles ne végètent que faiblement ou qu'on les ait semées dans des terrains bien infestés de mauvaises plantes, pour que celles qui se montrent d'abord ne soient pas bientôt détruites. Annuelles, elles sont peu à redouter, puisqu'on les fauche avant qu'elles aient pu grainer ; vivaces, elles sont rarement nombreuses sur les terrains bien assolés. Il peut arriver cependant que quelques-unes de ces dernières fassent un tort réel aux herbages artificiels de quelque durée. Aussi, sommes-nous loin de dissuader de les détruire dans leur jeunesse autant que faire se pourra, soit à la main, soit à la binette. A cette époque, il faut commencer à regarnir les vides trop considérables, en répandant des graines de la même ou de toute autre espèce susceptible d'ajouter à la masse des fourrages, sans nuire à leur qualité.

Quand on s'aperçoit qu'une prairie commence à faiblir, si on n'est pas prêt à la défricher, on lui donne un hersage énergique et on lui applique un riche compost ; par ce moyen, on lui donnera quelques années de fécondité, mais ce sera le dernier effort de la nature et la dernière ressource de l'art.

DE L'EMPLOI DU PRODUIT DES PRAIRIES LÉGUMINEUSES POUR L'ÉLEVAGE DES ANIMAUX À L'ÉTABLE.

On étend trop souvent le pâturage jusqu'aux prairies artificielles. Les graves inconvénients qui résultent de cette coutume, sur la santé des animaux, devraient la faire abandonner, sauf le seul cas où ces prairies, arrivées au terme de leur existence, ou manquées au semis, ne sont point assez garnies pour être profitablement fauchées. En cet état, les légumineuses se trouvent mêlées à une foule d'herbes mauvaises qui diminuent leur fâcheuse influence. Encore, si elles dominent beaucoup, faut-il prendre la précaution de mettre le gros bétail au piquet pour fixer sa ration du jour, et dans tout état de cause, n'introduire les troupeaux que lorsque le soleil a pompé une partie des sucs gazeux accumulés, durant la nuit, dans les jeunes tiges et les feuilles de ces plantes dont l'abus cause si facilement la météorisation.

La véritable manière de faire consommer en vert ou en sec les fourrages légumineux, c'est à l'étable, ou faute d'étables assez saines et assez grandes pour y laisser constamment les animaux, dans une cour disposée convenablement pour cette destination ; ou encore, dans des parcs mobiles transportés chaque année près des soles qui doivent fournir la plus grande partie des fourrages.

On a fait contre ce système, ou plutôt contre le système général des prairies artificielles substituées en tout ou en partie au pâturage, plusieurs objections qui toutes se réduisent à trois, savoir : le besoin d'air et d'exercice pour les animaux, et la moindre qualité de certains de leurs produits ; — la casualité des récoltes de trèfle ou d'autres légumineuses ; — l'augmentation des frais de diverses sortes. — Il convient d'examiner séparément ces différents points.

Quant au besoin d'air et d'exercice et à la qualité des produits, il faut s'entendre. Il est certain que dans beaucoup de lieux, la mauvaise disposition et les étroites dimensions des étables

rendent indispensables de n'y renfermer que le moins possible les bestiaux ; mais cette difficulté n'est pas insurmontable, puisque partout, on peut trouver en plein air un emplacement où il sera facile d'étendre la litière et d'affourager comme à Pétale, à toutes les époques où l'on est dans l'usage de laisser vaquer les animaux. En second lieu, pour ceux de travail, le repos est bien plus souvent nécessaire que l'exercice, de sorte que l'objection tombe encore d'elle-même en ce qui les concerne. — Restent donc les jeunes animaux, les vaches laitières et les moutons. A leur égard, les avis sont partagés, et nous avouons que nous ne croyons pas qu'on doive les tenir constamment renfermés en de trop étroites limites. Les jeunes élèves se développent mieux lorsqu'on les abandonne entièrement à eux-mêmes au pâturage pendant une partie de la journée.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La presse française a accueilli avec beaucoup d'éloges le changement que le Collège Masson vient d'opérer dans son enseignement. Ces éloges sont sans doute bien mérités, et nous unissons notre voix à celle de nos confrères pour féliciter les directeurs de cette maison du sacrifice qu'ils ont fait du cours classique, pour consacrer tout leur temps à un cours entièrement commercial et industriel. Mais si les MM. du Collège Masson méritent la reconnaissance de tous les amis de l'éducation, ils n'ont nullement besoin qu'on leur attribue une initiative qu'ils sont loin de réclamer. Certaines feuilles, plus zélées qu'éclairées sur l'enseignement qui se donne dans quelques-unes de nos maisons d'éducation, apprennent au pays que le Collège Masson vient de combler une lacune qui se faisait sentir depuis longtemps. Cette lacune existait peut-être en réalité pour Montréal et ses environs, mais n'était-elle pas comblée déjà depuis bon nombre d'années pour Québec et toutes les paroisses, depuis les Trois-Rivières jusqu'à la Baie des Chaleurs? Le Collège de Ste. Anne n'a-t-il pas le droit de se féliciter d'avoir compris, depuis vingt ans et plus, la nécessité d'un cours où les jeunes gens peuvent acquérir, dans l'espace de quatre ans, la pratique des affaires, dans le commerce et l'industrie, et d'avoir aussitôt mis son idée à exécution. Oui, Ste. Anne possède un collège dans le même genre que celui de Terrebonne, et de plus, cette institution a devant elle une longue expérience, qui doit inspirer la plus grande confiance au public canadien. D'ailleurs, nous en appelons, avec assurance, à la nombreuse assistance qui a honoré les exercices littéraires de la fin de l'année dernière, de sa présence. Pouvait-on attendre plus de jeunes enfants qui n'étaient dans la maison que depuis un an à deux, et quatre ans au plus !

Nous souhaitons, en toute sincérité, au collège Masson, le plus grand encouragement, mais aussi nous désirons pour Ste. Anne la continuation du patro-

nage dont il a été honoré jusqu'à ce jour. Quand une institution satisfait l'attente publique et même au-delà, quand cette institution sait rencontrer tous les besoins des différentes classes de la société, il faut lui vouer un attachement sans bornes et durable.

Ce n'est pas une réclame que nous prétendons faire aujourd'hui en faveur du Collège de Ste. Anne, nous nous contentons d'exposer les titres qu'il a à la confiance publique, et nous espérons être parfaitement compris.

Passons maintenant à un sujet plein de tristesse pour les catholiques du Canada. Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, archevêque de Québec, a terminé sa longue carrière le 25 du mois qui vient de finir. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Mgr. Turgeon était né à Québec, le 12 novembre 1787, de M. Louis Turgeon, négociant de cette ville et de Dame Louise Dumont. Dans son enfance et son jeune âge, il trouva dans ses père et mère des guides sages, de véritables modèles de toutes les vertus ; aussi, acquit-il de bonne heure cette tendre piété, cette délicatesse de conscience qui furent les plus beaux ornements de toute sa longue vie.

Il entra au petit séminaire de Québec à l'âge de treize ans, et s'y distingua par son assiduité au travail son entière soumission à ses supérieurs, sa bienveillance envers ses condisciples. Aussi, rendu en troisième mérita-il d'entendre ses maîtres dire de lui : "*quo sapientior in schola nullus existit.*" Ses succès furent égaux à son application et à son activité. Sa dévotion, à l'église, sa modestie, ses manières affables, le faisaient regarder comme un autre St. Louis de Gonzague.

Après sa rhétorique, il fut appelé par Mgr. Plessis au secrétariat de l'Evêché, et prit alors la soutane.

Il fut ordonné prêtre le 29 août 1810, et s'agrégea au Séminaire de Québec, le 19 octobre 1811, et y demeura vingt-deux ans. Là, il fut tour à tour directeur du grand et du petit Séminaire, le premier assistant supérieur et procureur. Les directeurs de cette maison reconnaissent que c'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis le plus grand droit à leur reconnaissance ; car sous son habile administration s'est ouvert pour cet établissement une ère de prospérité inconnue depuis les désastres de la conquête.

Ce prêtre modèle, n'ayant encore que 38 ans à la mort de Mgr. Plessis, fut cependant un des trois prêtres que Mgr. Panet présenta au comte de Dalhousie, gouverneur du Canada, comme étant les plus capables de l'aider dans les redoutables fonctions de l'épiscopat. Les deux autres étaient MM. Demers et Signay. MM. Turgeon et Demers, après avoir délibéré ensemble, refusèrent la charge qu'on voulait leur imposer.

A la mort de Mgr. Panet, qui arriva en 1833, Mgr. Signay, qui devint alors évêque titulaire, pressa vivement M. Turgeon d'accepter l'épiscopat, et de prendre place à ses côtés, comme coadjuteur. Ce dernier accepta malgré sa répugnance, et fut sacré le 11 juin

1834, sous le titre d'évêque de Sidyme, *in partibus infidelium*. Le sermon de circonstance fut prêché par M. le Grand-Vicaire Cadieux, curé des Trois-Rivières. Voici les paroles qu'il adressa au nouveau dignitaire, en terminant son discours : " Je dirai que votre qualité d'élève, de disciple, de compagnon et d'ami d'un prélat illustre, dont la mémoire sera toujours chère à ce diocèse, Mgr. J. C. Plessis ; votre voyage avec lui jusqu'au siège de l'Eglise catholique, votre approche près du tombeau des martyrs, vous sont une garantie de votre zèle apostolique, et qu'avant que nous vous eussions choisi, vous l'aviez été dans le ciel ! ".

Jamais coadjuteur ne seconda mieux le zèle de son évêque, et il prit une part active à toutes les grandes œuvres accomplies sous ce pontificat. L'établissement de l'œuvre de la propagation de la foi, en 1837, la fondation de la mission de la Colombie, en 1838, — l'établissement des retraites ecclésiastiques, en 1841, — la construction du palais épiscopal, en 1844, — la formation de la province ecclésiastique de Québec, la même année, sont autant d'œuvres auxquelles il a contribué largement.

En 1849, une grave maladie ayant atteint l'archevêque Signay, Mgr. Turgeon fut chargé de l'administration de tout l'archidiocèse. A la mort de ce prélat qui arriva en octobre 1850, l'administrateur prit solennellement possession du siège archiépiscopal.

Mgr. l'Archevêque Turgeon attachait toujours la plus grande importance à l'accomplissement des devoirs que l'épiscopat impose.

La première institution du pays, l'Université-Laval dont la première idée a été émise par Mgr. Bourget, évêque de Montréal, a reçu son entier concours. Il soutint avec la plus grande énergie, le projet une fois qu'il fut conçu. Aussi cette maison s'honore hautement de l'avoir eu pour premier visiteur et pour premier protecteur.

A peine quelques mois s'étaient-ils écoulés depuis le jour où Mgr. Turgeon avait pris possession du siège de la métropole, qu'il crût utile et nécessaire de réunir tous les évêques de la province ecclésiastique en concile. Les intérêts spirituels et ceux de l'éducation reçurent l'attention des pères de cette sainte assemblée. En 1854, il convoqua un second concile provincial.

Pour se conformer à l'un des vœux du premier concile, Mgr. Turgeon rétablit dans son diocèse les conférences ecclésiastiques.

Parmi les mandements de ce saint évêque deux surtout méritent une mention spéciale. L'un avait pour but de ranimer le zèle des amis de la tempérance, il est daté du 2 avril 1854. L'autre, du 15 janvier de la même année, traite des tables tournantes qui jouaient un grand rôle alors. En cette circonstance, il se servit de termes si énergiques, sa parole fut si éloquente, qu'aussitôt les fidèles ouvrirent les yeux et abandonnèrent cette abominable pratique, qui avaient déjà eu de déplorable conséquences. Ce mandement traversa l'Océan et fut publié en France, et un théologien célèbre, le P. Gury, le jugea digne d'être inséré dans les

dernières éditions de sa théologie.

Mgr. Turgeon chargea les PP. Oblats employés déjà depuis plusieurs années aux missions du Saguenay, de la déserte de la paroisse de St. Sauveur à Québec.

En 1849, il avait appelé au sein de la capitale les Révds. PP. Jésuites.

L'Archevêque Turgeon était animé d'une charité sans bornes. A la suite des incendies qui désolèrent St. Roch et St. Jean, en 1845, il prouva amplement que les malheureux avaient la première place dans son cœur. Il se hâta de réunir autour de lui les citoyens les plus aisés et les plus marquants et travailla jour et nuit, de concert avec eux, à trouver les moyens de soulager les malheureuses victimes de cette terrible calamité.

En 1857, une épidémie qui a ouvert tant de tombes pour les frères qui nous arrivaient de l'Irlande, mit encore sa charité à l'épreuve et lui donna l'occasion de donner à son peuple le plus bel exemple de cette vertu. Il fit tant et si bien, qu'il assura le sort de 400 petits orphelins. Les prêtres qui furent appelés pour assister tant d'infortunés exilés, et qui contractèrent dans l'exercice de leur saint ministère, les fièvres typhoïdes, trouvèrent dans ce prélat un véritable père.

Une œuvre qui rendra encore la mémoire de Mgr. Turgeon chère à tous les fidèles du diocèse de Québec est l'asile qu'il a contribué à ouvrir au repentir, celui du Bon Pasteur. Mais l'hospice des Sœurs de la charité a été son œuvre par excellence, celle à laquelle il donna toute son affection ; aussi a-t-il légué son patrimoine à cette sainte fondation. En retour de tant de dévouement, ces bonnes sœurs ne voulurent jamais s'éloigner un instant de ce tendre père, depuis le premier moment de sa longue maladie.

Quatre-vingts années d'une vie toujours édifiante, cinquante-sept années écoulées au service des saints autels, trente-trois années consacrées aux laborieuses fonctions de l'épiscopat ! Quels titres nombreux au respect et à la confiance de tous les catholiques ! Que de mérites pour le ciel ?

La sépulture de Mgr. Turgeon a eu lieu mercredi dernier à 9 heures, en présence d'un nombreux clergé, et de presque tous les citoyens de Québec.

Le même jour, dans l'après-midi, Mgr. Baillargeon prit possession du trône archiépiscopal.

Exposition Canadienne.

Un ami de la *Gazette des Campagnes* nous a envoyé de Paris un intéressant article sur le Canada à l'Exposition de Paris, qui est un extrait de *L'Exposition populaire illustrée*.

AMÉRIQUE DU NORD.

Un mot spécial pour nos frères du Bas-Canada, pour ces enfants de la France qui, de génération en génération, conservent le souvenir de leur patrie originelle, de ce qu'ils nomment avec leur cœur la grand-mère patrie.

Un mien compatriote s'était exilé en 1815... Vous savez qu'à cette époque grand nombre de *brigands de la Loire* (on les

nommait ainsi, ces nobles débris de nos vaillantes phalanges) cherchaient la paix de l'honneur sur les terres lointaines, et le Texas leur donna un *champ d'asile*. Un de ces *brigands* se traîna vers Québec; à son arrivée, il se sentit pris de ce mal énervant qui fait mourir, — la nostalgie, le mal du pays. — Il le subissait dans toute sa tristesse; reviendrait-il en France, ou bien s'établirait-il définitivement à Québec après avoir fini de débiter sa pacotille... Le mal du pays l'emportait, la détermination était prise... : revoir le pays; et pour le revoir il redouble de courage, d'énergie, s'enfonçant dans les terres pour écouler sa marchandise, visitant bourgs, villages, hameaux, métairies; tout à coup, un soir qu'il avait eu mauvaise journée, que la vente avait été nulle, que le mal du regret lui étreignait le cœur, et qu'il allait solliciter un gîte de repos dans une habitation loin encore du village le plus voisin, quelques mots criés de la métairie frappent son oreille... deux ou trois mots seulement; mais ces deux ou trois mots étaient de la langue de son village, de sa tant regrettée montagne: l'émotion fut la plus forte, il tomba inanimé. Quelques heures plus tard, il revenait à lui, entouré d'une famille qui lui multipliait ses soins; on parlait français, oui sans doute, mais mieux, bien mieux que français, on parlait la langue des aïeux, la vraie, la véritable langue des Pyrénées; ces braves cultivateurs n'avaient rien perdu des souvenirs de leur fondateur, ils connaissaient le groupe de montagnes d'où s'était expatrié leur grand-aïeul, ils en avaient conservé la langue, les usages, la sainte et simple religion. — On parla beaucoup, le repas fut servi, on pria en commun. — L'ΑΥΟΙ (grand-père) bénit les mets, on fraternisa...; il ne fut plus question de départ, on devint de la famille... Les petits-fils sont-ils aujourd'hui exposants? Peut-être.

C'est donc à ces frères lointains, à ces frères de l'Amérique septentrionale, que nous voulons donner un souvenir. — Ce n'est point exagérer de dire que les deux tiers des habitants du Bas-Canada sont d'origine française, comme les deux tiers des habitants des provinces hautes sont d'origine anglaise ou irlandaise.

L'Amérique du Nord a voulu s'associer à notre grande fête, les Français du Canada nous ont envoyé leurs richesses; quelle admirable collection de végétaux ligneux de ces contrées fertiles! C'est le *pin blanc* (*Pinus strobus*), qui atteint des hauteurs de 150 à 160 pieds avec un diamètre proportionné; c'est le *pin jaune* (variété du pin blanc), dont on voit exposé un immense et magnifique échantillon; c'est le *sapin balsamique*, qui donne ce produit si utile et si connu sous le nom de *baume du Canada*. Et ces *chênes blancs* (*quercus alba*), d'une hauteur de 120 pieds, dont le bois est si remarquable par sa force et son élasticité, si utile pour les constructions navales, et si brillant pour l'ébénisterie! Le *chêne rouge* également remarquable, (120 pieds); — le *hêtre* (*fagus ferrugina*), arbre de première grandeur, et très-commun au Canada.

Que dire de ces échantillons de *frênes blanc, rouge, noir, ondulés, tachetés*, dont les plaques reluisent si brillamment sur leur étager!... Rien de plus beau que cette collection d'*érables* au bois dur, au grain serré et susceptible d'un si beau poli, offrant un grand nombre de variétés connues sous les noms d'*érable piqué, érable moiré*, etc., employés sous forme de placage; — et enfin ces *érables* si précieux qui constituent à eux seuls, au Canada, de vastes forêts et que l'on exploite pour le *sucre* (*acer saccharinum*). Nommons encore le *Pruche* (*hemlock spruce*), dont l'écorce est riche en tannin, le *Liriodendron* ou *Tulipier*, arbre de 130 pieds, d'un bois tenace, très-durable, et employé aux mêmes usages que le Pin blanc. Cet arbre magnifique, un peu acclimaté en France, comme arbre d'ornement, débité en madriers et en planche, est pour le Canada un article de lointaine exportation.

L'exposition du Canada n'est pas seulement remarquable par

ses bois et ses fourrures, dont on peut voir plusieurs beaux spécimens: ses richesses minéralogiques offrent des ressources considérables et de toutes sortes. Les cartes et coupes géologiques peuvent renseigner, à première vue, le visiteur sur le rang à assigner à ce pays au point de vue des richesses scientifiques et paléontologiques. La collection lithologique est des plus remarquables.

Nous signalerons à l'attention publique, parmi les fossiles ou restes organiques, ce magnifique échantillon d'*eoazon canadiense* devant lequel bien des visiteurs passent sans connaître sa curieuse constitution. C'est un ancien fossile conservé dans de la serpentine qui formait alors un dépôt sédimentaire dans la mer où croissait ce rhizopode calcaire. Les parties vertes sont de la serpentine, les parties blanches et cristallines du spécimen sont de l'*eoazon* enveloppé dans du pyroxène, lequel, par sa cristallisation, a effacé en partie la structure intime du fossile. — Pour l'intelligence du lecteur, il faut dire que l'*eoazon* semble avoir formé des récifs assez analogues à ceux des *zoophytes* calcaires que l'on trouve, de nos jours, sur les côtes de certaines mers et dans l'Océan.

Les fers limoneux, oligistes, oxydulés, titanés, les minerais de plomb; le cuivre natif, cuivres sulfurés, les chaux phosphatées, etc., sont une partie de la richesse minière de ces contrées. Les arts y trouveraient également la *stéatite* d'une qualité supérieure, près de Québec, et la *Pierre ollaire*, qui peut la remplacer en certains cas.

A côté de larges lames de *mica* mesurant 0,60 sur 0,35, et d'une grande transparence, se trouve la graphite, soit à l'éclat de pureté, soit mélangée de carbonate de chaux, de pyrite ou d'autres minéraux. Inutile de citer les marbres divers, les échantillons de pétrole, les gypses et marnes, le calcaire à ciment, les ardoises et dalles à paver, les ocres et pierres lithographiques, les grès quartzueux pour verrerie, et les tourbes, préparées par un nouveau système, dû à M. Hodges, et adoptées en place de la houille pour les locomotives du chemin de fer Grand-Tronc du Canada: chacun peut aller apprécier.

Nous ne saurions passer sous silence les produits de l'agriculture de ce pays; on peut se rendre facilement compte de l'état agromique du Canada par les produits exposés, et sans signaler le beau plan-relief de l'école d'agriculture de Ste. Anne (à 24 lieues de Québec), qui occupe le milieu de la salle et attire naturellement tous les regards. Ce plan donne une idée des villages canadiens, des institutions d'éducation, du Collège Ste. Anne, de l'école d'agriculture, des constructions, jardins et vergers de la ferme-modèle. On y voit l'église paroissiale, l'école des Sœurs de Charité, l'établissement de la *Gazette des Campagnes*, et toutes les maisons du village, sur une superficie de 120 arpents, renfermant une population de 730 âmes.

L'école de Ste. Anne fondée depuis 1859, par la corporation du Collège, sur les données que l'un des fondateurs vint recueillir en France aux écoles impériales de Grignon, de Grand-Jouan, à l'Institut agricole de Beauvais, à la colonie agricole de Mettray, à la ferme-école de la Charmoise-Pont-Levez (Loiret-Cher), et aux fermes-écoles les plus importantes, est aujourd'hui en pleine voie de développement, constaté à cinq reprises différentes par les rapports faits au gouvernement canadien. Elle est encore le seul établissement en Canada où l'enseignement de l'agriculture, comme profession, soit organisé; et elle possède tous les éléments de succès nécessaires pour qu'on puisse déjà prévoir quel grand bien elle est appelée à produire.

À la précédente Exposition universelle de Paris, on avait été frappé de nombreux instruments d'agriculture que le Canada avait envoyés: c'était la première fois, depuis la séparation, que nos Français d'Amérique venaient en chœur saluer leurs antiques foyers. Ils trouvèrent parmi nous un accueil

sympathique, et dont ils ont dû conserver le bon souvenir, si nous en jugeons par leur empressement actuel; il nous semble qu'ils ont progressé depuis leur précédent voyage parmi nous, si nous en jugeons par leurs industries diverses, leurs tissus, leurs meubles, et principalement par ces beaux exemplaires de typographie de luxe, et aussi par leurs livres ordinaires; on croit reconnaître comme un souffle de la mère-patrie: jusque dans leurs quelques spécimens des beaux-arts, vous retrouverez les traces du goût français, qui se perpétue avec le sang au-delà des mers, sous un climat étranger.

Nous ne terminerons pas ce rapide aperçu sans remercier M. E. F... de Sal... de ses bonnes communications. Nous aimons à attribuer à chacun ce qui lui appartient.

La récolte dans les Provinces Maritimes.

Nous lisons dans le *Moniteur Acadien* :

Nous recevons de toutes parts les nouvelles les plus encourageantes sur l'état de la récolte dans toutes les provinces d'en Bas.

Dans le Nouveau-Brunswick, le foin semble avoir manqué un peu en quelques endroits, mais on revanche le grain a les meilleures apparences.

Le blé est meilleur que d'ordinaire; on dit que ni la mouche ni la rouille ne l'a encore attaqué, et on croit qu'il en sera exempt cette année vu l'état déjà avancé de la saison.

On nous informe que la moisson sera aussi très abondante dans la Nouvelle-Ecosse.

De Terre-neuve les nouvelles remontent au 1er août. A cette époque on se plaignait de la sécheresse et de l'aspect médiocre de la récolte. La pêche y avait été aussi jusqu'alors très-peu productive. On espérait cependant que les dernières pluies occasionneraient un changement.

Sur l'île St. Jean, les cultivateurs sont très-satisfaits de l'apparence générale des moissons.

Arrivée de Messire Pilote.

Le Révd. M. F. Pilote, procureur du Collège de Ste. Anne, parti en mai dernier pour la grande exposition de Paris et la grande solennité de Rome, vient d'arriver dans cette paroisse.

Entrée des élèves au Collège de Ste. Anne.

Comme on a pu le voir dans nos colonnes d'annonces, l'entrée des élèves du Collège de Ste. Anne aura lieu le 5 de ce mois.

Le public est informé que, pour des raisons particulières, la pension n'est que de \$90.

Société d'agriculture du Comté de Kamouraska.

Nous sommes prié d'annoncer que le *Concours Agricole* de cette Société aura lieu, à St. Louis de Kamouraska, le 17 septembre courant.

Nous invitons tous les Cultivateurs à assister à cette Exposition, où l'on peut y voir des animaux de premier choix, et qui devront attirer l'attention des éleveurs d'animaux.

Ecole d'agriculture à l'Assomption.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Col-

ège de l'Assomption est sur le point d'ouvrir une école d'agriculture déjà annoncée depuis quelque temps.

RECETTES.

La tourbe servant d'engrais.

Si nous en rapportons au chimiste Hodges, la tourbe jouit d'une faveur méritée parmi les cultivateurs anglais. Nous avons donc ici quelque intérêt à savoir comment nos voisins l'emploient. Dans son état naturel, on l'estime peu; mais du moment qu'on la mélange avec les fumiers de ferme, elle acquiert vite des propriétés fertilisantes assez prononcées. C'est à lord Meadowbank que l'on doit cette remarque: "La valeur de ces composts, écrit Hodges, est maintenant tout à fait appréciée par les fermiers les plus expérimentés de l'Ecosse et de l'Irlande." Il ajoute: "Quand on a besoin de tourbe pour l'engrais, on doit la retirer du marais par un temps sec, et la laisser exposée à l'air pendant une semaine ou deux. Alors on la mélange avec le fumier. On maintiendra la fermentation de la masse en l'arrosant de temps en temps d'un peu d'urine de vache. On peut aussi employer la tourbe sèche pour absorber les urines, au lieu d'en faire un compost."

Le Dr. Shier ajoutait au mélange de fumier et de tourbe à demi sèche quelques pintes de poussière d'os, du sulfate d'ammoniaque et du nitrate de soude.

Rien qu'avec la tourbe sèche, que l'on arroserait de temps à autre avec le purin que l'on perd dans nos villages, on préparerait un excellent compost. A défaut de l'humus des tourbières, nous avons, dans les forêts de nos provinces, des tas considérables de sciure de bois pourris qui donne les mêmes résultats.

Les Anglais ont converti parfois la tourbe en charbon, afin de l'employer avec plus de succès sur les terres. A cet effet, ils réduisaient le charbon de tourbe en poudre grossière, et remarquaient que cette poudre, enfouie avec le froment des semailles, hâtait la végétation d'une manière très-sensible. On ne s'en est pas toujours bien trouvé dans la culture des navets et des pommes de terre.

Développement des tiges et branches faibles.

Le développement des jeunes arbres fruitiers ou forestiers se fait quelquefois lentement; voici, pour le hâter, un moyen qui nous a toujours réussi:

Une incision longitudinale sur la tige, du côté du levant, depuis le collet des racines jusqu'aux premières branches, à l'époque de la sève ascendante, a pour effet de faire grossir cette tige, car elle fait ouvrir et dilater les pores de l'écorce, favorise la circulation de la sève et la dilatation des tissus et vaisseaux que l'écorce comprime et étirent, puis, par suite, le grossissement et une croissance active. Ces vaisseaux forment le bois et surtout l'aubier qui se trouve ainsi à l'aise.

Certains arbres, bien que plantés avec soin, restent languissants; la surface de la tige devient dure, sèche, raboteuse avant l'âge et se couvre d'un certain nombre de bourgeons. C'est ordinairement le résultat de l'endurcissement trop prompt des couches extérieures de l'écorce qui, à la sortie de la pépinière, ont été trop subitement exposées à l'influence d'un soleil ardent ou d'un trop grand froid. Ces couches alors ne se prêtent plus que difficilement au grossissement de la tige, et les vaisseaux séveux, comprimés, ne peuvent porter qu'une trop petite quantité de fluides nourriciers vers les feuilles; une ou deux incisions longitudinales (l'une à l'est et l'autre à l'ouest, comme cela se fait en Belgique), pénétrant jusqu'aux corps ligneux, sont alors indispensables pour que l'arbre reprenne vigueur au moyen de la libre circulation de la sève. Les fentes perpendiculaires qu'on remarque souvent sur l'écorce un peu dure des pommiers ou des bois-blancs, ne sont-elles pas une preuve de la nécessité de ces incisions?

Essayez et vous réussirez sur toutes espèces d'arbres, moins ceux produisant des fruits à noyaux et dont l'écorce se détache horizontalement. Choisissez deux arbres, tels que pommiers, ormes, bois-blancs, etc., de même essence et de même grosseur à côté l'un de l'autre et n'opérez que sur l'un d'eux; le résultat infailible sera en faveur de celui dont l'écorce aura été incisée.

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

IV.

Les jacobins de Brest

(Suite.)

Le géolier traversa un couloir, fit grincer une clef dans une serrure rouillée, tira un verrou et poussant l'abbé Colomban et Mlle de Kéroulas dans le cachot, il revint auprès de la mère Lamproie.

Roscoff n'avait point eu le temps de mûrir un projet d'évasion. Il comprenait bien que Julienne-Lucrèce ne manquerait point de saisir une occasion favorable si elle se présentait, et il savait jusqu'où allait l'héroïsme de l'abbé Colomban et la piété filiale d'Yvonne. Il fallait remettre l'avenir entre les mains de la Providence, et s'en fier à elle pour le salut de M. de Kéroulas.

Au moment où la porte du comte fut ouverte par Crésus, le condamné, assis sur la botte de paille que l'on avait jetée dans son cachot, se livrait aux graves pensées que l'approche de la mort inspire. Pendant le jour, il avait écrit deux lettres, l'une adressée à Hector de Kéroulas, le fils de son frère, l'autre à Yvonne qu'il n'espérait plus revoir. M. de Kéroulas appartenait à cette race de grands capitaines qui, blessés au cœur, et manquant des secours de la religion, se font une croix de la poignée de leur épée et meurent en chrétiens comme ils ont vécu en héros.

Il avait pleuré sa fille ; puis lentement son âme se dégageait des affections du monde et il se préparait à son heure suprême. Sa vie était exempte de fautes graves, il n'avait qu'à dépouiller les haillons de l'humaine faiblesse et offrir son trépas comme une purification dernière.

Le rayonnement de la lanterne de Crésus lui fit ouvrir les yeux.

Il vit à peine le géolier, et se trouvant en face de l'abbé Colomban et du mousse, dont il ne pouvait distinguer le visage.

— Merci, mon bon Roscoff ; dit-il, merci du fond du cœur.

— Vous lui devez être plus reconnaissant que vous ne pouvez croire, monsieur le comte, répondit le prêtre ; puis, saisissant une des mains du capitaine, tandis que le mousse se pendait au cou de M. de Kéroulas :

— Ne me reconnaissez-vous point ? fit-il en ôtant son chapeau ciré.

— Vous ! vous ! mon cher abbé !

— Père ! père ! et moi, disait Yvonne en pleurs !

— O bonté divine ! s'écria M. de Kéroulas, vous rendez ma mort paisible et presque douce... Ma fille, ma fille sauvée... ma fille ici, près de moi... oh ! qu'il y a longtemps que je ne t'ai vue... ma bien-aimée... que tu as dû souffrir, que tu souffres encore !... Pauvre enfant ! demain orpheline deux fois...

— Mon frère, dit l'abbé Colomban, êtes-vous prêt à paraître devant Dieu ?

M. de Kéroulas s'agenouilla dans un angle du cachot. Pendant ce temps, Yvonne plaçait sur une escabelle un linge d'une blancheur éclatante, accrochait la lanterne au mur, et attendait en priant.

Quand le prêtre eut entendu la confession du capitaine, il se retourna vers la jeune fille, marcha vers l'escabelle préparée en autel improvisé, tira de sa veste une boîte d'or, passa une étole à son cou, et, avec le calme suprême et la dignité du sacerdoce, il célébra le sacrifice de la messe.

Le capitaine pria avec un recueillement admirable, répondant lui-même aux orémus. Yvonne demeurait en arrière et sanglotait, la tête dans ses mains.

Quand le funèbre office fut terminé, M. de Kéroulas attira sa fille près de lui, et lui donna les lettres qu'il avait écrites.

— Promets-moi, mon enfant, de te conformer à mon dernier désir, dit-il.

— Je vous le jure, répondit-elle.

— Roscoff ou ses amis découvriront la demeure d'Hector ; s'il était mort, décachète la lettre au bout d'une année, et agis suivant le conseil de l'abbé Colomban.

— M. le comte, dit le prêtre, vous devez tenir à la vie à cause de votre fille... Il vous serait facile de vous évader cette nuit... Que le matelot change de vêtements avec vous... une brave femme surveillera votre sortie...

— Mais, vous, l'abbé ?...

— Oh ! moi ! ne serais-je pas incarcéré un jour ou l'autre ? Je dis la messe dans les greniers et dans les caves, je porte les derniers sacrements aux mourants, je joue ma liberté et ma vie sur un signe... Peu m'importe de mourir demain ; si ma mort est utile !

— Vous vous devez à tous et non point à un seul, répondit le capitaine.

— Et votre fille ?...

— Vous la consolerez.

— Pourrais-je la guider dans la vie ?...

— Pourvu que vous m'assistiez à la mort ! murmura Yvonne.

— Acceptez, acceptez, monsieur le comte ; je suis vieux, j'ai les cheveux blancs, mon ministère même me proscrit et me condamne... Au nom de votre enfant, de M. Hector, profitez de la facilité qui vous est offerte. La guillotine veut demain une victime, elle l'aura !

— J'en sacrifierais deux, monsieur l'abbé, vous et le bon Roscoff. Non, je ne payerai point d'une lâcheté le dévouement de mes matelots et du prêtre qui forma ma jeunesse. J'espérais mourir... demander davantage serait de l'ingratitude... Ne pensons plus à la fuite, regardons-nous encore, serrons une dernière fois nos mains, et donnons-nous rendez-vous là haut !

Pendant une demi heure, on n'entendit plus dans la cellule du prisonnier que des mots échangés à voix basse, les larmes mal étouffées d'Yvonne et les tendres encouragements du prêtre. Un bruit sourd arracha les trois malheureux à leur étreinte.

Crésus, plus ivre que jamais, parut sur le seuil.

— Allons, dit-il, l'heure est venue !

— Adieu ! adieu, " répéta M. de Kéroulas.

Yvonne restait presque inanimée dans ses bras.

— Il a un cœur de poulet, ce mousse-là, dit Crésus.

— Venez, mon enfant, murmura le prêtre.

— Oh ! je voudrais rester et mourir avec toi, balbutia Mlle de Kéroulas en embrassant les yeux humides de son père.

— Sacrebleu ! vociféra Crésus, je vous dis de partir : la mère Lamproie s'impatiente et j'ai sommeil... ce n'est pas l'heure des visites après tout.

— Souviens-toi, dit M. de Kéroulas à l'oreille d'Yvonne ; mon testament... la lettre à Hector.

— Oui... oui, je me souviendrai... père ! encore un baiser, encore un, et adieu, adieu, au revoir !

L'abbé Colomban saisit la main de la jeune fille et l'entraîna. Yvonne tourna encore la tête vers son père ; le comte de Kéroulas la bénissait de loin.

Dans les ruines.

Un homme marchait rapidement sur la route déserte conduisant de la ville de Brest au manoir ruiné de Kéroulas. La nuit était sombre, non pas depuis le commencement de la soirée, mais un orage venait subitement de se former, et à moins d'être du pays, il devenait impossible de reconnaître son chemin dans les ténèbres, et de trouver les sentiers coupant les landes et les champs de genêts, avec une irrégularité bizarre. Le voyageur marchait rapidement à la façon de ceux dont le but est fixé et

ont hâte de l'atteindre. La petite lanterne dont il tournait parfois la lumière sur la route tortueuse, se dissimulait le plus souvent sous d'amples habits, et les paysans qui l'eussent vue ainsi briller par intermittences l'auraient infailliblement prise pour un feu follet, et eussent changé de chemin dans la crainte de faire une rencontre diabolique.

L'homme qui se dirigeait vers Kéroulas était loin d'avoir un aspect effrayant. On l'eût dit âgé de vingt-cinq ans à peine ; la royale qu'il portait s'alliait mal avec son costume ; sa démarche paraissait aisée et gracieuse ; ses traits fins et doux gardaient quelque chose d'altier ; on devinait que ses yeux bruns devaient lancer des flammes, et que cette bouche aux lèvres relevées pouvait laisser tomber de méprisables paroles. Mais en même temps la noblesse, la bravoure, un chevaleresque mépris de la mort et du danger éclataient sur ce front que traversait alors une ride profonde.

Cet homme si jeune portait le poids d'une grande douleur et accomplissait un impérieux devoir : l'ordre d'un mourant. Parfois il ralentissait sa marche, regardait le ciel comme s'il espérait y découvrir une étoile ou y voir monter une âme, puis il soupirait et hâtait le pas. Quand les fossoyeurs creusent une tombe, ce doit être avec une ardeur fébrile semblable à celle qui pousse ce jeune homme en avant. La lumière avare de sa lanterne lui permit de distinguer une masse noire, informe, composée de pans de murailles et de monceaux de décombres. Les portes de Kéroulas n'existaient plus, les chassis présentaient des baies énormes et béantes ; les grands arbres qui l'avoisinaient étaient pareils à des squelettes. La désolation planait en cet endroit ; le vent et les chouettes s'y lamentaient ensemble, et le cœur se serrait en considérant ce que les forcenés avaient pu faire en quelques heures d'un de ces fiers manoirs constellés de pièces héraldiques, et dont chaque pignon de tourelle portait une glorieuse bannière, comme la salle d'armes se décorait d'épées, de glaives et de haches émoussés dans toutes les croisades, glorieusement portés pendant les guerres de François I ou les batailles de Louis XIV.

Le jeune homme s'arrêta en face de cette masse imposante. Puis, tournant circulairement sa lanterne, il s'assura qu'il était bien seul.

Ne voyant et n'entendant rien qui pût l'alarmer, il tira un papier de sa poche, et en relut attentivement quelques lignes :

“ Quand on a descendu l'escalier en spirale dont la pente s'ouvre au-dessous de la tourelle ornée d'un balcon, on se trouve en face d'une muraille parfaitement lisse ; les pierres qui la composent sont d'égale grandeur, et rien n'indique une issue. Cependant, la cinquième de ces pierres est munie d'un ressort caché et qui semble une partie de soudure ; en appuyant sur ce bouton de fer, un petit caveau s'ouvre subitement. Au centre, à une profondeur de deux pieds environ une cassette de fer est enterrée. C'est elle qu'il s'agit de retrouver : car elle renferme en diamants une valeur suffisante pour former le dot de ma fille, si des malheurs imprévus, des révolutions ou une injustice la privaient des biens que j'ai l'espoir de lui laisser... ”

Le jeune homme replaça la lettre dans sa poitrine.

Il se trouvait alors en face de la grande entrée du manoir. En tournant à droite, il n'aperçut point la porte de la tourelle dont parlait la lettre ; des débris obstruaient toute cette partie. Le toit s'était effondré, et il semblait impossible de se frayer un chemin.

Cependant le voyageur ne se découragea pas.

Avec une vigueur dont on n'aurait pu le croire capable, il commença à déblayer le terrain ; heureusement pour lui, deux pans de mur en tombant avaient formé une sorte de voûte, et quand il fut parvenu à écarter les premiers obstacles, il aperçut la petite porte qu'il ouvrit et commença à descendre l'escalier.

Il était humide, froid et glissant ; les murailles suintaient, et ce fut avec une peine infinie qu'il fut possible au jeune homme de découvrir la rainure de la pierre et le bouton qui lui permettait de pénétrer dans le caveau. Le bouton de fer s'était rouillé, et il fallait opérer une forte pesée pour faire jouer un ressort dont nul sans doute ne s'était servi depuis de longues années. Des heures entières se consumèrent en impuissants efforts ; en fin la pierre tourna sur elle-même, bascula, et le petit caveau large de dix pieds carrés se présenta plus noir encore que le corridor sombre.

Le jeune homme y fut d'un bond.

Il prit dans la poche intérieure de son vêtement, une courte pioche, et commença à fouiller le sol avec ardeur.

Au bout de quelques minutes un son pareil à celui du fer heurtant le fer se fit entendre, et une petite cassette de fer apparut sous la lueur de la lanterne.

Le jeune homme la prit rapidement, puis sans se donner la peine de refermer la porte du caveau, il remonta l'escalier, et se trouva en plein air.

L'orage s'était dissipé.

L'orage se levait splendide et pur.

Il n'y avait plus de nuages au ciel, et la campagne rafraîchie par la rosée semblait plus belle que jamais.

L'aspect de Kéroulas en devint plus morne encore s'il est possible ; cette grande ruine avait besoin des ténèbres comme d'une pudeur cachant ses désastres. En plein jour et sous le soleil, ces murs noirs, ces sculptures tombées à terre, ces garnitures de plomb fondues et passées à l'état de lingot, ces brèches énormes, ces trous béants au travers lesquels le ciel bleu paraissait comme un rideau d'azur, plongeaient l'âme dans une désolation profonde.

Le jeune homme contempla ces ruines d'un œil attristé, il passa la main sur ses yeux, et sans doute il essuya une larme. Puis, comme s'il eut fait un serment, il étendit les mains vers les restes de ce qui avait été Kéroulas.

Jetant sa lanterne devenue inutile, il reprit rapidement le chemin de la ville en évitant les chemins fréquentés.

Comme il allait franchir un échelier formé d'un montant de bois et de branches de genêts, un homme couché contre une haie se souleva et le regarda curieusement.

Cet homme était le colporteur répondant au nom de Noirot.

A peine le visiteur nocturne des ruines de Kéroulas s'était-il engagé dans un chemin creux, que Noirot se frappa le front de la main.

“ Il n'y a point de pareilles ressemblances sans cause, dit-il ; je ne perdrai pas mon temps en suivant ce muguet. ”

Et tandis que le jeune homme descendait la route encaissée par des talus et coupée d'ornières, le colporteur courait sur le sentier qui dominait la campagne environnante.

Le voyageur dont la ressemblance avec une personne de lui connue intriguait si fort le citoyen Noirot, entra dans la ville, puis évitant les rues populeuses comme il avait fait des routes fréquentées, il heurta à la porte d'une maison dans laquelle nous avons vu entrer Flambard, Faribole et Moucheron, et qui n'est autre que celle de Magdeleine.

Le jeune homme ne logeait pas chez cette femme, cependant : car il monta quelques marches, gagna une sorte de buanderie à peu près obscure, puis il monta sur un siège, brisé de fatigue, accablé de douleur. Toute sa force s'évanouit en un instant. Il avait pu accomplir sa tâche ; mais une fois cette œuvre terminée, il laissait le chagrin le mordre au cœur, et n'avait pas honte de pleurer....

(A continuer)

RAOUL DE NAVERY.

De sarrasin, sa couleur, et ses effets selon la couleur des animaux qui s'en nourrissent et le temps auquel ils sont exposés.

Précieux par la faculté qu'il possède de végéter sur des terres de médiocre qualité, par la promptitude de sa végétation qui permet au fermier de le semer en récoltes dérobées, alors que les prairies permanentes et les fourrages du printemps ont manqué, le sarrasin, recherché en outre, par la plupart de nos herbivores, rendrait de grands services à l'agriculture, si nous trouvions le moyen de le faire consommer, sans exposer les animaux aux effets funestes qu'il exerce dans certains cas.

D'après l'opinion la plus générale, on peut toujours le donner impunément au râtelier. Des faits assez nombreux, des expériences que nous avons vu faire, sembleraient prouver qu'il en est ainsi. Cependant le passage suivant, publié par le *Recueil de médecine vétérinaire*, et écrit par un savant vétérinaire belge, démontre que, même dans ce cas, il faut prendre certaines précautions. Ce passage peut servir en outre à expliquer les curieuses anomalies présentées par cette plante.

“ Le sarrasin ou blé noir, donné comme aliment à nos animaux domestiques, produit des effets différents, suivant l'espèce et selon la couleur du pelage dont ils sont couverts. Chez le porc, il détermine la chute des soies blanches et une exfoliation de l'épiderme; mais d'après la remarque curieuse de Spinola (*die Krankheiten der Schweine*, Berlin 1842, S. 227); confirmée par Fuchs (*Handbuch der allgemeinen Pathologie der Haussäugethiere*; Berlin 1843, S. 145.), le sarrasin devient inoffensif lorsque les pores sont tenus renfermés; il faut le concours des rayons solaires, pour qu'il porte son action sur l'organe cutané. Les animaux n'offrent aucune anomalie dans les phénomènes qui précèdent l'absorption du chyle. La peau du porc blanc n'est pas le seul organe qui soit affecté sous l'influence du sarrasin et de la lumière solaire; le blé noir provoque encore le vertige, le narcotisme, la tuméfaction de la tête et une inflammation des oreilles. La marche de cette maladie particulière que l'on pourrait désigner sous le nom de *fagopyrisme*, est très-rapide: en huit à douze heures, elle peut avoir une terminaison mortelle; si les pores sont soustraits à la cause accessoire, à la lumière solaire, les phénomènes sont passagers et se dissipent spontanément. Jusqu'à ce jour, l'on n'a pas encore observé cette affection sur les porcs noirs. Les expériences faites à l'école vétérinaire de Copenhague, et répétées à l'Institut agricole de Maglin, ne permettent pas de révoquer en doute ces singuliers résultats.

“ Le sarrasin, sa tige, soit verte, soit fanée, exerce un effet analogue sur le mouton à toison blanche. Monteton (*Magliner unnen*; XIII, p. 194.) nourrit six bœliers avec du sarrasin, pendant cinq semaines; les dix premiers jours, le temps étant couvert et nébuleux, ils se maintinrent en bonne santé, mais à peine le soleil eut-il

forcé les nuages, que ces six animaux contractèrent la maladie. L'effet du sarrasin persista chez deux moutons, durant les quatre premières semaines qui suivirent ce régime.

“ Les provendes de pailles de sarrasin, consommées en hiver, ne provoquent pas les symptômes cérébraux; la peau seule est attaquée; elle devient brûlante, et les moutons sont tourmentés par une démangeaison vive qui ne leur laisse pas un instant de repos.

Burtoningh a observé le premier que les chevaux noirs et ceux à robes foncées nourris au sarrasin, donnent des étincelles électriques, quand on les panse ou qu'on leur passe la main sur le poil; les chevaux à robes claires ne jouissent pas de cette propriété. *Maintes fois nous avons été témoin de phénomène, qui n'est pas équivoque dans l'obscurité; parfois, et surtout pendant les temps orageux, il est si prononcé que l'on entend distinctement pétiller les étincelles. C'est un fait connu en Hollande, dit Heckmeyer, que les chevaux fauves ou noirs mal teints prennent sous l'influence du blé noir, un poil plus foncé, brillant, miroité, resplendant vivement la lumière. Ces modifications disparaissent insensiblement, dès que la cause qui leur a donné naissance cesse d'agir.*”

VERHEYEN.

Tabac économique.

Un membre de l'Académie de médecine de Stockholm assure que les feuilles de pommes de terre séchées à un point convenable peuvent très-bien remplacer le tabac ordinaire, sous le rapport du parfum et des propriétés stimulantes.

Buchan recommande pour le même usage les feuilles sèches du baguenaudier; elles purgent très-bien le cerveau, dit-il, et aiguissent singulièrement les sens.

(Gazette de Médecine.)

C'est conséquent que la feuille de poimne de terre soit propre à être fumée, puisque, comme le tabac, elle est de la famille des Solanées, et comme le tabac, originaire d'Amérique. Ces deux végétaux ont dès lors quelques caractères communs, aussi sont-ils parents. Si au moins l'usage de ce tabac anodin anéantissait l'usage du tabac véritable, il y aurait profit considérable pour l'humanité.

ANNONCES.

MOULINS A BATTRE

Les soussignés informent les Cultivateurs que'ils pourront se procurer à leur boutique des Moulins à battre améliorés tout récemment. Ils exécuteront à domicile toute commande qui pourrait leur être faite pour les moulins à battre de forte dimension.

ANTOINE ROUSSEAU

ELZEAR ROUSSEAU

St. Alexandre, Comté de Kamouraska.
1er août 1867.



POUR LES PORTS D'EN BAS

LE STEAMER PROVINCIAL

LADY HEAD

Quittera le Quai, pied de la Rue St. Jacques

A QUATRE HEURES P. M.,

MARDI

LE 10 SEPTEMBRE COURANT.

Arrétant aux places ci-dessous,

BASSIN DE GASPÉ,

PERCÉ,

PASPÉBIAC,

DALHOUSIE,

MIRAMICHI,

SHEDIAC et

PICTOU.

On ne considère pas aucun voyage pris à moins qu'il ne soit payé d'avance.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,

Gérant.

2 septembre 1867.

Voyage à l'eau Salée.

AVIS

LE VAPEUR PROVINCIAL



ADVANCE

Capt. SIMARD,

Partira de Québec MERCREDI prochain, le 14 courant pour METIS, arrétant aux EBOULEMENTS;

RIVIERE DU LOUP,

RIMOUSKI,

et METIS.

Il laissera le quai à 9 heures A. M.

Le Steamer ADVANCE arrêtera au quai ST. DENIS à chaque voyage de Québec à Métis.

L'Advance arrêtera au quai St. Denis le Mercredi entre 2 et 3 heures de l'après-midi, en descendant.

Il sera dû à St. Denis le vendredi entre 10 heures et midi, en remontant à Québec.

F. BUTEAU,

Gérant, Québec.

2 septembre 1867.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes: Histoire populaire du Pape Pie IX. — Prix, 12 sous.

On peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes de la graine de Bromède Schrader.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
 AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE
 Le 31 août 1867.

Abbott, C C	
Beaulieu, Urbain	Bélanger, D. Caroline
Colingwood, Capt	Caron, François
Duplessis, Pierre	De Lisle, D, Harriet
Déry, Joseph	
Grondin, Henri	Gagné, Siméon
Gagné, Odilon	Lizotte, Dme Delina
Leclerc, Célestin	Lagacé, Dle Apolline
Lauzier, Fred.	Lizotte, Claude
Miville, Firmin	Murray, Miss G
Magons, Antoine	
Ouellet, Bruno	Ouellet, Alphonsine
Potvin, Vve Ed	Perron, Rieul
Pelletier, Frs	Pelletier, Luther
Roy, Albert	Rouleau, Frs
Roy, L J	
Taillon, Nazaire Michel	
Viverais, Fabien	Verret, Dme Frs

JOSEPH DIONNE,
Maître de Poste.

COMPAGNIE

DU

RICHELIEU,



NOUVELLE LIGNE DU JOUR
 ENTRE

MONTREAL ET QUEBEC.

Le splendide Vapeur en Acier Bessemer

CANADA,

Capt. L. B. VOLIGNY,

LAISSERA LE QUAI NAPOLEON
 POUR MONTREAL,

Mardis, Jendis et Samedis

Matin, durant la belle saison, à 7 h. A. M.
 pour Montréal,

Et laissera Montréal tous les

Lundis, Mercredis et Vendredis,

A 7 h. A. M., arrêtant à SOREL et
 TROIS-RIVIERES, faisant le trajet le jour
 et arrivant à Québec vers 6 h. P. M.

Les passagers par cette route jouiront de
 la grande scène historique qui se développe
 sur les bords du magnifique fleuve St. Lau-
 rent.

Première Classe, Déjeuner et Diner
 compris, \$3.50.

On peut se procurer des Billets au Bureau
 sur le quai.

Pour autres informations, s'adresser au
 Bureau sur le quai Napoléon.

J. E. DESCHAMPS.

Agent.

15 août 1867.

COLLEGE DE STE. ANNE

La rentrée des élèves du Collège de Ste.
 Anne aura lieu le 5 septembre pro-
 chain.
 15 août 1867.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette*
des Campagnes :

ESSAI

SUR

LE LUXE

ET LA

VANITE DES PARURES,

SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES
 DE LA CAMPAGNE,

Par Al. Mailloux, Ptre. V. G.

Prix : 36 sous.

ANNALES DU COLLEGE DE STE. ANNE

Première livraison.

CATALOGUE

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

DES ÉLÈVES DU

COLLEGE DE STE. ANNE

Depuis sa fondation en 1829 jusqu'à 1867,
 avec la date d'entrée, sortie, résidence et
 profession de chaque élève, suivi d'une
 liste des Directeurs et Professeurs, par
 ordre chronologique, et se terminant par
 un obituaire des élèves morts au Collège
 depuis ce temps.

Prix : 2 schellings

On peut également se procurer ces
 deux brochures à la Librairie de Messieurs
 Garant et Trudel, rue de la Fabrique, H.-
 V., Québec.

TERRE A VENDRE

UNE magnifique terre, dans la paroisse
 de St. ELOI, comté de Témiscouata,
 contenant quatre arpents de front sur qua-
 rante-deux de profondeur, avec maison,
 étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40
 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. G. GAUDIN, Ptre.

L'IVROGNERIE.

Advenant le 15 août prochain, les livres
 souscrits qui n'auront pas été réclamés et
 payés, seront mis en vente chez un libraire,
 afin de payer l'imprimeur.

En dehors de la souscription, ont été tirés
 quelques exemplaires, qui seront en vente à
 l'établissement du *Journal de Québec*.

A. MAILLOUX, Ptre.

A VENDRE

A la Grande-Baie, Saguenay

PLUSIEURS terres en parfait état de
 culture, à quelques arpents de l'Eglise
 de St. Alexis, d'un moulin à scies, à farine,
 à carder, et d'une tannerie, savoir :

La ferme du Barachois. 1300 arpents
 La ferme du Moulin. 450 "
 La ferme du Village 450 "
 La ferme du Portage. 200 "

Condition de la vente.

Tout comptant ou au moins les deux tiers
 comptant. Le reste à crédit avec intérêt.

Pour plus amples informations, s'adres-
 ser à M. ROBERT BLAIN, à la Grande-
 Baie, Saguenay, ou à l'Hon. D. E. PRICE,
 Québec.

Chicoutimi, 20 novembre, 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANOTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'an-
 cienne maison occupée par Chs. M.
 DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-
 Ville, Québec.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 12 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES
 et BIJOUX qui lui seront confiés pour
 être réparés seront mis dans un coffre en
 fer à l'épreuve du feu.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

BRANCHE DES PECHERIES,

Ottawa, 26 Avril 1867

Le règlement suivant concernant la Pé-
 che a été approuvé et adopté par Son
 Excellence l'Administrateur du Gouverne-
 ment en Conseil, le 25 courant, en vertu du
 Statut 29 Vict. Cap. 11, (Acte des Péche-
 ries.)

"On ne pourra pêcher, prendre ou tuer
 le saumon avec des rats ou autres appareils
 dans le Bas-Canada, excepté en vertu de
 baux ou permis accordés par le Départe-
 ment des Terres de la Couronne."

Certifié,

A. CAMPBELL,

Commissaire des Terres de la Couronne

On trouvera, à la Librairie de la *Ga-
 zette des Campagnes*, la *Vie Popula-
 ire du Pape Pie IX*, pour 12 sous.

NOUVELLES MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHÉ.

VENANT d'être reçu chapeaux de paille nouveaux — Robes — Indiennes — Batiste française frappée, — Garnitures — Boutons — Parasols — Manchettes et Collets — Jupons — Rubans — Garnitures d'Amber nouvelles.

Département des Messieurs :

TWEED du Canada — Tweed écossais — Etoffes à surtout — Flanelles à chemises — Flanelles de fantaisie — Attaches et Echarpes — Chemises blanches — Chemises et Pantalons — Valises en cuir nouvelles — Gants, etc.

A vendre chez

LÉGER et RINFRET

No. 4 rue St. Jean, Haute-Ville

1er mai 1867.

Québec.

F. CARRIER & Cie.,

A l'Enseigne du Batiment,

No. 57 RUE SAINT-JOSEPH,

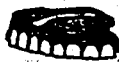
VIS-A-VIS L'EGLISE ST. ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils VENDENT A REDUCTION pour argent comptant, pour le compte de leurs créanciers, tout leur immense fonds de Marchandises sèches, Hards faites, Chaussures, Pelleteries, Coiffures de toutes sortes, etc., etc., etc.

F. CARRIER & Cie.

1er juin 1867

LE CONSERVATEUR DES DENTS



PHILODONT

Odorant du Dr. POURTIER, chirurgien-dentiste. Préparation hygiénique scientifiquement composée pour purifier la bouche, conserver les gencives et les dents. A vendre chez tous les pharmaciens et à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes.

2 novembre 1866.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

OTTAWA, 27 Juin 1867.

Le département sera fermé à Ottawa le et après le premier Juillet.

Les départements des Terres de la Couronne pour les Provinces de Québec et Ontario, seront ouverts à Québec et à Toronto, aussitôt qu'il sera possible après ce temps là, et avis en sera donné.

A. CAMPBELL,

Commissaire



**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DEPART ET ARRIVEE DES CHARS**

DE LA RIVIERE-DU-LOUP A LA POINTE LEVI

STATIONS	Milles	St. à St.	Excursion. Lundi	Excursion. Samedi
Rivière-du-Loup.	6	6	5-45 PM	3-10 PM
Chemin du Lac.	12	6	6-15	3-30
St. Alexandre.	16	4	7-50	3-50
St. André.	19	3	8-05	4-15
St. Hélène.	25	6	8-20	4-40
St. Paschal.	30	5	8-45	4-55
St. Denis.	35	5	9-05	5-15
Rivière-Ouelle.	41	6	9-25	5-35
St. Anne.	48	7	9-50	5-55
St. Roch.	52	4	10-20	6-05
Chemin Elgin.	56	4	10-37	6-25
St. Jean Port Joli.	61	5	10-50	6-50
Trois Saumons.	64	3	11-15	7-10
L'Islet.	68	4	11-30	7-25
L'Anse à Gille.	71	8	11-45	7-55
Cap St. Ignace.	78	5	12-00	8-30
St. Thomas.	83	5	12-13 PM	8-40
St. Pierre.	86	3	12-40	9-00
St. François ou Berthier.	91	5	1-00	9-15
St. Valier.	95	4	1-35	9-30
St. Michel.	101	6	1-50	9-35
St. Charles.	109	8	2-15	9-50
St. Henri.	114	5	2-50	10-15
St. Jean Chrysostome.	118	4	3-10	10-35
Jonction de la Chaudière	124	6	3-30	10-55
Hadlow.	126	2	3-50	11-15
POINTE LEVI	2126	2	4-00	8-30

DE LA POINTE LEVI A LA RIVIERE-DU-LOUP

STATIONS	Milles	St. à St.	Excursion. Samedi	Excursion. Lundi
POINTE LEVI	96	2	3-10 PM	5-45 PM
Hadlow.	98	2	3-30	6-15
Jonction de la Chaudière	104	6	3-50	7-50
St. Jean Chrysostome.	108	4	4-15	8-05
St. Henri.	113	5	4-40	8-20
St. Charles.	121	8	4-55	8-45
St. Michel.	127	6	5-15	9-05
St. Valier.	131	4	5-35	9-25
St. François ou Berthier.	136	5	5-55	9-50
St. Pierre.	144	3	6-05	10-20
St. Thomas.	151	7	6-25	10-37
Cap St. Ignace.	154	4	6-50	10-50
L'Anse à Gille.	154	5	7-10	11-15
L'Islet.	163	4	7-25	11-30
Trois Saumons.	166	3	7-55	11-40
St. Jean Port Joli.	170	4	8-30	12-05 PM
Elgin Road.	174	4	8-40	12-13 PM
St. Roch.	181	7	9-00	12-40
St. Anne.	187	6	9-15	1-00
Rivière-Ouelle.	192	5	9-30	1-35
St. Denis.	197	5	9-35	1-50
St. Paschal.	203	6	9-50	2-15
St. Hélène.	206	3	10-15	2-50
St. André.	210	4	10-35	3-10
St. Alexandre.	216	6	10-55	3-30
Chemin du Lac.	222	6	11-15	3-50
Rivière du Loup.	2126	2	8-30	4-00

C'est le temps ou jamais d'acheter des animaux de meilleures races

GRAND AVANTAGE AUX CULTIVATEURS!!!

Le Gouvernement Canadien, dans le but de faciliter l'achat d'animaux de race améliorée, oiseaux de basse-cour de premier choix, exemple, par un avis publié dans la *Gazette Officielle*, les Sociétés d'agriculture qui feraient l'achat de tels animaux, etc., aux Etats-Unis, des droits de Douane. Les cultivateurs trouveront avantageux de pouvoir s'adresser à un des établissements le plus en renommé aux Etats-Unis, celui de L. B. Silver. Ce Monsieur a établi à Ste. Anne de la Pocatière une

AGENCE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" DE



L. B. SILVER
SALEM, OHIO
IMPORTATEUR
ELEVEUR
ET
FOURNISSEUR

D'ANIMAUX DE PREMIER CHOIX ET TRES RARES

Cochons blancs de Chester, Ohio,

Provenant de CHAMPION qui à neuf semaines pesait 100 livres, et a obtenu les premiers prix aux principales Expositions des Etats-Unis. Leur pesanteur peut atteindre de 500 à 1000 livres, même jusqu'à 1200 livres.

Moutons mérinos, moutons Leicester de premier choix, à vendre à bas prix. On peut également se procurer toutes espèces d'oiseaux de Basse-cour: Poules noires de Java, de Bramah Pootra, White Face Black Spanish, Creve-cœur, Golden Poland, Dorkings blanches, Dominique, Noires d'Afrique, Dindes blancs de Hollande, Oies chinois, Canards du Brésil, etc.

Pour informations s'adresser directement à Firmin H. Proulx, qui est spécialement autorisé à recevoir des commandes pour cet établissement.

NOUVELLES MARCHANDISES

NOUVELLES Etoffes à robes, Etoffes à Mantilles, Garnitures pour robes et Mantilles, Chapeaux de paille pour dames, Chapeaux de paille pour enfants, Cols et manchettes pour dames, Etoffes à Jupons, Cravates pour dames.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Nouveaux melletons, Draps d'été, Flanelles (tissus fins) pour l'été, Cravates et Cols, Chemises, etc., Drap noir français, Casimires, etc., Drap bleu, Drap gris, etc.

MERINOS double, grande variété, Drap d'Albert, Cordé Royal, Soie, Drap d'été, etc., etc., Ceintures de laine, Chapeaux de satin, Chapeaux de paille, Chapeaux de feutre pour MM. du Clergé.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er mai 1867. Québec, Rue Sous-le-Fort

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 dollars.

NOUVELLES MARCHANDISES

CHIEZ

MONTMINY ET BRUNET,
SAINT-ROCH, QUEBEC.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très-complet dans tous les articles de goût et d'utilité; les acheteurs qui visiteront leur établissement y trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRES-MODERES.

Dans les nouveautés, MM. M. et B. recommandent d'une manière toute spéciale leur assortiment de Chapeaux en paille, Chapeau en crin, Gants d'Alexandre, Gante de fil, soie, tout genre, Parasols (très-nouveaux), Rubans, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Ornaments et Mires en perles.

ETTOFFES A ROBES (grand choix) tel que: Alpaca uni et chiné, Calli et Mahair uni et rayé, Popellinette, Mousseline à robe, Soie glacée, noire, soie cordée noire, Crêpes noire et de couleur pour chapeaux.

MANTILLES, nouveaux patrons, Mantilles et Blouses pour dames, faites à ordre sous le plus court délai.

Dans les effets d'utilité on y trouvera comme toujours un assortiment de Drap noir, Casimir noir, Tweed de Fantaisie, Flanelle blanche et de couleurs, Coton à draps, Coton, Shirting, Toile fine, Toile à nappe, Toile à Serviettes, Indiennes, Coubours noir et de couleurs Paramatta, etc.

MONTMINY et BRUNET,
Saint-Roch, Québec.

TRAITE

DE CALCUL MENTAL
à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept shillings et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Editeur

MM. BELANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

ROYAL VICTORIA HOTEL,

HUBERT PICHÉ,

PROPRIÉTAIRE.

SOREL, C. E.